

Demande emplacement carnaval 2025



Coordonnées (à remplir en intégralité)

Nom/Prénom Société
Contact sur place Mobile
Adresse CP/lieu
Mail
Pour quel(s) jour(s) la demande est-elle valable? Samedi Dimanche Lundi
Notre offre

Aperçu des frais (à compléter en intégralité)

Stands avec une surface de vente jusqu'à 5m²

			x nbre de jours
Commune par jour	CHF	30.00	CHF
Secteur vieille ville par jour (aliments et boissons)	CHF	200.00	CHF
Secteur Narrentempel par jour (aliments et boissons)	CHF	400.00	CHF
Carte de parking journalière à l'extérieur de la vieille ville	CHF	8.00	CHF
Taxe d'élimination de déchets (forfait)	CHF	15.00	CHF

Stands avec une surface de vente plus grande que 5m²

			x nbre de jours
Commune par jour	CHF	60.00	CHF
Secteur vieille ville par jour (aliments et boissons)	CHF	400.00	CHF
Secteur Narrentempel par jour (aliments et boissons)	CHF	800.00	CHF
Carte de parking journalière à l'extérieur de la vieille ville	CHF	8.00	CHF
Taxe d'élimination de déchets (forfait)	CHF	15.00	CHF

TOTAL

CHF

Remarques concernant la demande

- Votre demande doit nous parvenir jusqu'au **6 janvier 2025** par courrier électronique à l'adresse suivante: marktstaende@fgm.ch. Toutes demandes réceptionnées après cette date ne seront pas prises en considération.
- Les permis et les factures relatives à votre demande seront envoyés au courant de la semaine suivante.
- Les stands ayant déjà participé au Carnaval de Morat seront prioritaires.

Remarques concernant les stands

- La protection des mineurs doit absolument être maintenue et, lors de vente d'alcool, une affiche adéquate doit être apposée et être bien lisible.
- La place du stand et ses alentours doivent être maintenus propres; l'emplacement est à nettoyer à la fin.

Ne sont pas permis à la vente:

- Toutes sortes de pétard
- Des gobelets en verre ou plastique dur
- Des confettis noirs
- Toutes sortes de spray